



Actualité macro-économique en Bulgarie

Population : 7,5 millions d'habitants

Cours EUR/BGN le 28.02.2011 : 1 EUR = 1,95583 BGN

PIB en 2010 : 32,76 milliards EUR

IDE en 2010 : 3,3 milliards EUR

Croissance en 2010 : - 1,0 %

Salaire minimum brut en 2010 : 123 EUR

Salaire moyen brut en janv. 2011 : 332 EUR

Inflation annuelle en 2010 : 2,4%

Actualité politico-économique en Bulgarie

Coopération Bulgarie-France dans le domaine nucléaire : Mme Anne Lauvergeon, Présidente du Holding « AREVA », a fait une visite en Bulgarie, et a eu un entretien avec le Premier ministre, M. Boïko Borissov. Le ministre de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, M. Traïtcho Traïkov, et l'Ambassadeur de Bulgarie en France, M. Marin Raïkov, ont également participé à ces échanges. Ceux-ci ont permis d'aborder un large éventail de sujets concernant la mise en œuvre de démarches européennes modernes dans le domaine de l'énergie ainsi que les possibilités de coopération stratégique entre la Bulgarie et la France en vue du développement du secteur du nucléaire bulgare. A ce titre, ont été évoquées les modalités de l'éventuelle construction d'un nouveau réacteur de la centrale nucléaire à Kozlodouï et les possibilités de participation d'« AREVA » au projet de construction de la centrale « Béléne ». Lors de cet entretien, les interlocuteurs ont inventorié les problèmes relevant du domaine de la sécurité nucléaire et ont discuté des possibilités de coopération en la matière. La société française « Areva », sous-traitant de la société « Atomstroïexport » (conjointement avec la société allemande « Siemens » au sein du consortium « Karcib ») dans le cadre de la construction de la nouvelle centrale nucléaire « Béléne », a proposé d'accorder un prêt de 800 millions d'euros pour la réalisation de ce projet. C'est à ce montant que s'élèverait la participation de la compagnie française au projet de construction de la deuxième centrale nucléaire bulgare, a déclaré le ministre de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, M. Traïkov.

La Bulgarie pour la première fois au Salon international de l'Agriculture 2011 à Paris : La Bulgarie a participé pour la première fois à la 48ème édition du Salon international de l'Agriculture 2011 à Paris du 19 au 27 février. Selon une information diffusée par le ministère de l'Agriculture, l'exposition bulgare composée de vins, de miel bio, de produits à la base de l'huile de rose, de la charcuterie et des produits laitiers a été inaugurée le 19 février par le ministre de l'Agriculture et de l'alimentation, M. Miroslav Naïdenov. 1000 sociétés représentant 38 pays et les 22 régions françaises ont été attendues à ce salon qui accueille environ 650 000 personnes par an.

La Bulgarie a activé sa clause de sauvegarde pour les OGL : La Bulgarie vient d'activer sa clause de sauvegarde pour interdire la culture de maïs Mon 810 sur son territoire. La Bulgarie est le 7ème pays à prendre cette décision après la France, l'Allemagne et quatre autres pays européens. Le gouvernement bulgare a annoncé sa décision d'interdire la culture de maïs génétiquement modifié « Mon 810 » sur son territoire, pour éviter la dissémination vers les autres cultures et la contamination environnementales.

La Bulgarie veut renforcer son aviation de combat : Le ministère bulgare de la Défense a annoncé avoir demandé à la France, aux Etats-Unis, à l'Allemagne et à la Suède des « informations en matière de soutien logistique, d'équipements, de formation et de financement » pour l'achat de « huit avions de combat multifonctionnels, neufs ou d'occasion ». En fonction des éléments qui lui seront fournis, le ministère de la Défense établira ensuite un projet d'investissement et lancera un appel d'offres au début de 2012. A moins que de nouvelles restrictions budgétaires retardent une nouvelle fois cette intention, comme cela a déjà été le cas à plusieurs reprises.

Recensement 2011 en Bulgarie : La Bulgarie organise un recensement de la population et du logement pendant le mois de février 2011. L'information ainsi collectée ne sera utilisée que pour des fins statistiques. La confidentialité des données lors de leur traitement est garantie par l'Etat bulgare. Les citoyens étrangers sont recensés au même titre que la population locale s'ils ont résidé ou ont l'intention de résider en Bulgarie pour une durée supérieure à un an. Dans tous les autres cas, ils sont recensés comme des étrangers séjournant sur le territoire bulgare d'une manière temporaire au même titre que les touristes, visiteurs, missionnaires, etc. Selon une information de l'Institut national des Statistiques, 5 300 000 Bulgares auraient déjà été recensés, dont 1,1 million habitent Sofia, 500 000 la région de Plovdiv, 390 000 la région de Varna, 300 000 la région de Bourgas, 236 000 la région de Stara Zagora. Le recensement de la population va continuer jusqu'au 28 février.

Relations Bulgarie-Autriche : Le chancelier autrichien, Werner Faymann, a été en visite de deux jours en Bulgarie en février. Le chancelier autrichien a eu des entretiens avec le Premier ministre, M. Boïko Borissov, le ministre des Affaires étrangères, M. Nikolai Mladenov, le ministre du Développement régional, M. Rossen Plevneliev, et le ministre des transports, M. Alexandre Tsvetkov. Lors de leur entretien, M. Borissov a assuré M. Faymann que les compagnies autrichiennes se voyaient offrir en Bulgarie les meilleures conditions économiques. Il a précisé que l'Autriche avait investi en Bulgarie plus de 6 milliards d'euros depuis 1991. Concernant l'adhésion de la Bulgarie à Schengen, M. Faymann a déclaré que celle-ci nécessitera que la Bulgarie ait rempli « tous les critères nécessaires », et a estimé ne pas douter qu'elle « parvienne à faire face à ce défi ».

Corridor énergétique « Nord-Sud » : Le Premier ministre Boïko Borissov s'est rendu à Bruxelles, un jour avant la tenue du Conseil européen, pour assister à un dîner européen consacré à la création d'un corridor énergétique « Nord-Sud ». Cette initiative, qui est une priorité de l'Union européenne, associe le Président de la Commission européenne José Barroso et les Premiers ministres de Bulgarie, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie et Pologne, ainsi que le Président de la Roumanie. Selon des sources diplomatiques, M. Borissov accueillerait chaleureusement l'initiative visant le développement de l'infrastructure devant permettre les approvisionnements énergétiques sur un axe reliant la région de la mer Baltique avec les régions des mers Adriatique et Egée et avec la mer Noire. De cette manière seront couverts les territoires de la Pologne, de la République Tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie et de la Roumanie et ultérieurement ceux de l'Autriche et de la Croatie. L'objectif visé par la Commission européenne est que la région de l'Europe centrale et Orientale soit moins dépendante des livraisons de gaz en provenance de Russie.

South stream/Nabucco : Le Premier ministre, M. Boïko Borissov s'est entretenu avec le Président de la compagnie OMV, M. Wolfgang Ruttenstorfer. Lors de ces échanges, auxquels a également assisté le représentant bulgare à « Nabucco Gas Pipeline international », M. Dimitar Abadjiev, ils ont discuté du déroulement de la phase de préparation de la construction du gazoduc « Nabucco ». M. Borissov et Ruttenstorfer ont exprimé leur satisfaction du fait que l'Azerbaïdjan et le Turkménistan avaient garanti la livraison de gaz pour l'installation, ceci constituant une avancée importante pour la réalisation du projet. M. Borissov a exprimé sa conviction que « Nabucco » devrait faire preuve de compétitivité par rapport à « South Stream », car les deux gazoducs feraient l'objet de comparaisons tant en ce qui concerne le coût de leur construction qu'en matière de délais de rentabilité des ressources investies. Le Premier ministre a informé M. Ruttenstorfer que la Banque européenne d'investissement serait prête à octroyer à la Bulgarie une garantie s'élevant à 1,2 milliard d'euros, ce qui signifierait que le gouvernement aurait ainsi bouclé à 100 % le financement de la future installation.

Sources thermales : La ministre de l'Environnement et des Eaux, M. Nona Karadjova, a remis de manière solennelle à la Maire de Sofia, Mme Yordanka Fandakova, une autorisation d'utilisation des 8 sources thermales de Sofia. Par cet acte l'Etat confie à la municipalité de Sofia le soin de ces précieuses sources pour les 25 ans à venir. Selon l'architecte général de la ville de Sofia, M. Petar Dikov, ces sources pourraient dans un premier temps être utilisées pour alimenter le chauffage du Conseil des ministres, du ministère du Travail et de la Politique Sociale, de la Direction « Architecture et aménagement urbain » ainsi que celui du Parlement.

Rapports Commission européenne-Bulgarie : Plusieurs quotidiens ont publié les déclarations de la Porte-parole du ministère bulgare des Affaires étrangères, Mme Vesséla Tchernéva, au sujet du rapport intérimaire de la Commission européenne au titre du Mécanisme de coopération et de vérification. Mme Tchernéva a déclaré que la Bulgarie « remerciait » la Commission européenne « pour cette analyse objective et juste. Nous sommes satisfaits que la Commission européenne ait apprécié le fait que la Bulgarie avait maintenu le rythme et son engagement en matière de réformes », a-t-elle ajouté, en soulignant que « le pays adhère aux recommandations de la Commission », à savoir « la stratégie nationale de réforme du système judiciaire, le strict respect de la primauté de la loi en cas de recours aux méthodes d'enquêtes spéciales ». Quatre commissaires européens se sont rendus en Bulgarie : Mme Cécilia Malmström, en charge des affaires intérieures, de M. Janusz Lewandowski, en charge de la programmation financière et du budget, de M. Antonio Tajani, en charge de l'industrie et des entreprises et de M. John Dalli, en charge de la santé et de la politique des consommateurs. Mme Malmström a eu des entretiens avec le Premier ministre, M. Boïko Borissov, ainsi qu'avec les ministres de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires étrangères. L'état de préparation de la Bulgarie pour l'adhésion à l'espace Schengen a été au centre de ces entretiens. Elle s'est rendue également au poste-frontière de Kapitan Andreevo à la frontière bulgare-turque. Après son entretien avec le Premier ministre, M. Boïko Borissov, le commissaire européen en charge de la santé et de la politique des consommateurs, M. John Dalli, s'est déclaré satisfait de l'engagement pris par le gouvernement bulgare concernant l'application de l'interdiction totale de fumer. M. Borissov a toutefois rappelé que le délai recommandé par la CE pour adopter la décision concernant cette interdiction doit entrer en vigueur est 2012. M. Dalli a félicité les parlementaires bulgares d'avoir adopté une loi relative aux organismes génétiquement modifiés. Le commissaire européen a également discuté avec le Premier ministre les questions relatives à la propagation de la fièvre aphteuse en Bulgarie et les éventuelles compensations que l'UE pourrait mettre à disposition suite aux pertes subies par les agriculteurs bulgares. M. John Dalli et M. Stéfan Konstantinov, ont inauguré une table ronde consacrée à la santé électronique.

Loi sur la privatisation : La loi sur la privatisation est passée en deuxième lecture au Parlement bulgare. Le laboratoire national « Rose de Bulgarie » qui, conformément à la première version de ce projet de loi, risquait de faire l'objet d'une privatisation, restera dans la liste des entreprises publiques interdites à la privatisation. Créé en 1927, ce laboratoire évalue la mesure de la qualité de l'huile de rose bulgare depuis plus de 84 ans. Ladite décision parlementaire a réservé le même sort aux hôpitaux spécialisés de soins actifs en traumatologie, orthopédie et médecine sportive qui ne pourront pas non plus être privatisés. En revanche, les parlementaires bulgares ont donné le feu vert à la privatisation d'autres sociétés commerciales détenues à plus de 50 % par l'Etat : la société anonyme unipersonnelle « Technoexportstroï » - Sofia, la SARL « Eaux et canalisation » - Kioustendil, la SARL unipersonnelle « Cartographie » - Sofia et la SARL unipersonnelle « Ceci-Invest » - Sofia.

Conférence voitures électriques : Le ministre de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme a procédé à l'ouverture de la conférence internationale « Les véhicules électriques – les défis de la nouvelle mobilité », organisée par le Ministère de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme à l'hôtel « Hilton ». Des représentants des groupes les mieux positionnés sur le marché de l'automobile et ayant réalisé le plus de progrès en matière de mobilité électrique, à savoir « Renault », « PSA Peugeot Citroen », « Chevrolet Europe », « Mitsubishi Motor R&D Europe GmbH », « BMW Group Bulgaria », « BYD Auto Europe », sont intervenus pendant la première journée de cette conférence. Des projets d'investissements dans la production de véhicules électriques et des infrastructures afférentes ont également été présentés. Lors de l'ouverture de cette conférence le Ministre Traikov a déclaré : « Les automobiles électriques sont une chance exclusive pour la Bulgarie pour plusieurs raisons : Primo, c'est une nouvelle industrie qui permettra à de nouveaux acteurs de se positionner sur le marché ; secundo, c'est une technologie innovatrice susceptible de développer d'autres secteurs à plus values, à savoir la science, la recherche et le développement, l'éducation, les technologie de pointe ; tertio, c'est une mesure d'efficacité énergétique qui permettra de diminuer les émissions de gaz à effets de serre ainsi notre dépendance des carburants. » Le Premier ministre, M.Boyko Borissov, le Vice-président de la Commission européenne, M. Antonio Tajani et la Maire de Sofia, Mme Fandakova ainsi que d'autres représentants de la Commission européenne et des maires de certaines villes européennes ont participé à la deuxième journée de ce forum.

South stream : Le Holding énergétique bulgare (HEB) a annoncé que le consortium bulgare-ukrainien « luoujnigiprogaz » - « Gaztek BG » va réaliser une étude pré investissement du projet « South Stream » concernant la partie du projet qui concerne la Bulgarie. La compagnie ukrainienne détient 60% des actions du consortium, tandis que la compagnie bulgare – 40%. La compagnie « Overgaz » est d'ailleurs propriétaire majoritaire de la compagnie bulgare.

Banque mondiale : Le Premier ministre, M. Borissov, s'est entretenu avec le Directeur de la Banque mondiale pour l'Europe Centrale et les Pays Baltes, M. Peter Harrold, pour discuter du soutien que l'institution pourrait apporter à la Bulgarie pour les 5 années à venir. Les deux interlocuteurs ont fini par conclure que l'économie bulgare se rétablissait à l'issue de la crise et qu'il existait des perspectives positives d'une croissance raisonnable et durable impliquant toutes les couches sociales. Le renforcement de la gestion et de l'absorption des fonds structurels européens et l'amélioration de la qualité de l'infrastructure ainsi que son « usage vert » seraient en rapport direct avec l'harmonisation du niveau de vie des Bulgares avec celui des autres pays membres de l'Union européenne.

Entreprises françaises en Bulgarie

DALKIA : Dalkia a participé au forum « Economie verte » organisé par le journal Capital. Le forum dédié à l'importance de l'économie verte en Bulgarie a eu lieu le 22 Février à Sofia. Des experts internationaux, des politiciens bulgares, des représentants d'entreprises, des représentants du ministère bulgare de l'Environnement et des représentants de la Banque mondiale et de l'Innovation de Norvège ont participé à l'événement, qui a été ouvert par Tove Skarsteyn, Ambassadeur de Norvège en Bulgarie. Dans le programme de l'événement a été également incluse la présentation de Dalkia sur le sujet : Dalkia - partenaire solide et fiable des municipalités bulgares. Après l'achèvement de la 2ème partie, les représentants de Dalkia ont répondu aux questions des journalistes.

DANONE-SERDICA : Le 8 février 2011 Danone Serdica AD et la Fondation « Dimitar Berbatov », ont annoncé le début de la deuxième phase du programme « actifs et en bonne santé ». En même temps a été présentée la nouvelle gamme de produits laitiers sains, dont 5% de la vente ira dans un fonds pour la rénovation et la construction de sites de sports et de jeux dans les écoles en Bulgarie.

SOCIETE GENERALE EXPRESSBANK : Société Générale Expressbank encourage les étudiants talentueux. Suivant sa mission de soutien pour les jeunes talents et le potentiel scientifique en Bulgarie, Société Générale Expressbank a signé avec l'Office national des conseils des étudiants un programme de coopération, a annoncé la banque. Société Générale Expressbank aidera les étudiants avec des conseils sur des sujets tels que la situation économique, l'expérience bancaire, la façon de planifier les budgets et autres. En outre, les étudiants peuvent enrichir leur expérience professionnelle en participant au programme de la banque. Société Générale Expressbank est la première banque en Bulgarie, qui a commencé un programme de stages en 2003. Les étudiants seront en mesure de profiter de solutions bancaires adaptées sur mesure de leurs besoins par les moyens d'un paquet appelé Ti paquet. Il couvre tous les besoins des étudiants tels que l'achat d'un nouvel ordinateur portable, le paiement des taxes des universités et des programmes d'études à l'étranger et autres.

Evénements

BULGARIAN BUILDING WEEK (08-12.03.2011) : <http://fairs.need.bg/en/>

Salon international pour l'équipement de construction, machines, outils, matériaux isolants, matériaux de construction, les cadres de fenêtres, portes, fenêtres, etc.

Lieu et organisateur : Sofia, Inter Expo Centre; Bulgarreklama

AGRA (09-13.03.2011): <http://fairs.need.bg/en/>

Salon international de l'Agriculture.

Lieu et organisateur : International Fair Plovdiv

TECHNOMEBEL (22-26.03.2011) <http://www.fair.bg/en/>

Salon international de matériaux, machines et équipements pour la production de bois et l'ameublement

Lieu et organisateur : Sofia, Inter Expo Centre; Bulgarreklama

STROIKO 2000 (23-29.03.2011): <http://fairs.need.bg/en/>

Salon international d'architecture, construction et ameublement

Lieu et organisateur : Sofia-National Palace of culture ; Stroiko Expo

Bulletin financier

Banques : Selon le Ministère de l'Economie, la Banque corporative de commerce de Tsvétan Vassilev gère 70% des moyens financiers des dix plus grandes entreprises publiques d'Etat. Les montants les plus importants confiés à cette banque proviennent des entreprises sous la tutelle du Ministère de l'Economie, à savoir le « Holding énergétique bulgare », « Bulgargaz », « Bulgartransgaz », la « Compagnie nationale d'électricité » (NEK), la Centrale électrique « Maritsa – Est 2 », la Centrale nucléaire « Kozlodouï », la Compagnie nationale « Zones industrielles », « Kintex », « Bulgartabak holding » et « Blagoevgrad – BT ». En mars 2010, une note officielle fournie par le Ministère des Finances indiquait que ces dix entreprises possédaient alors des comptes de dépôt ou des comptes courants pour un montant total de 621 millions de leva dont 337 millions de leva déposés à la Banque corporative de commerce. Cette banque est au 9ème rang dans un classement de 24 établissements de crédits en ce qui concernent ses actifs. Ses clients sont le plus souvent des personnes morales. En 2010, la Banque corporative de commerce est dans le top 3 des établissements de crédits ayant enregistré les bénéfices les plus importants.

Budget : Le ministère des Finances a annoncé hier que le déficit budgétaire pour l'année 2010 s'élève à 2,78 mlds de leva , à savoir 3,9 % du PIB. En résultat, le fonds de réserve fiscal pour l'année est passé de 7,67 mlds à 6 mlds de leva à la fin du mois de décembre 2010 (8,5 % du PIB). Le total des recettes pour l'année dernière sont d'un montant de 23,93 mlds de leva (34 % du PIB). 9,95 mlds de leva proviennent des impôts indirects (101 % du plan annuel) et 3,38 mlds, des impôts directs (97,3 % des recettes prévues). Les accises sur les produits de tabac ont généré 1,52 mld de leva, un chiffre inférieur de 267 mil. de leva à celui de l'année dernière. Les cotisations à la Sécurité sociale et à l'Assurance maladie ont rapporté dans la Caisse de l'Etat 4,96 mlds de leva (96 % du plan). Les dépenses s'élèvent à 26,7 mlds de leva, dont les 670 mil. de leva de contribution au budget commun de l'UE.

Discipline budgétaire : Le ministre des Finances, M. Siméon Dyankov et ses deux vice-ministres, Mme Borianna Pentcheva et M. Vladislav Goranov, ont présenté leur projet de pacte de stabilité financière. Ce document comprend les propositions d'amendements à la Constitution, annoncées il y a environ un mois, en vue de l'amélioration de la discipline budgétaire du gouvernement. La première mesure proposée porte sur l'inscription dans la Constitution d'un plafond de dépenses gouvernementales de 37 % du PIB : elle devrait restreindre le rôle de redistribution de l'Etat, si elle était adoptée par le Parlement. Cette restriction ne tiendrait pas compte de la contribution nationale au budget européen ni du cofinancement national des projets financés par les fonds européens. La 2ème mesure relevant de ce pacte de stabilité financière prévoit que le taux de déficit budgétaire de 3 % fasse l'objet d'une disposition constitutionnelle. La 3ème mesure stipule que les impôts directs ne puissent être modifiés qu'à l'issue d'une approbation par le Parlement à la majorité qualifiée. Cette proposition a été envoyée à tous les présidents de partis politiques. Selon le ministre Dyankov, il y aurait de très fortes chances pour que ce projet soit adopté, les propositions ayant déjà été validées par la commission exécutive du parti « GERB ».



AM CONSEIL

Votre interlocuteur en Roumanie et Bulgarie

Références



Conseil en affaires, appui aux entreprises – prospection du marché, implantation, délocalisation, sous-traitance, recherche partenaires, exportations ... en Roumanie et en Bulgarie

La société **AM Conseil**, relais pour la FIM et Bretagne International, est présente sur le marché roumain depuis 20 ans et sur le marché bulgare depuis 10 ans. Son activité consiste à proposer aux entreprises roumaines/bulgares et étrangères des services de conseil de la plus haute qualité.

Cabinet de Conseil faisant parti d'un groupe de sociétés dont le dirigeant français est industriel en Roumanie, Moldavie et Bulgarie, nous mettons à votre disposition une suite de services qui comprend :

- Conseil en développement à l'international
- Etudes marketing, prospection du marché
- Recrutement
- Assistance implantation, délocalisation
- Recherche de partenaires export/import, joint-venture
- Recherches de sites de production
- Recherche de sous traitants
- Assistance Juridique
- Assistance personnalisée aux PME
- Recherche de synergie entre PME et grands groupes

2, rue Vintila Voda
Secteur 3, Bucarest
Roumanie
PO BOX 22 - 103

Téléphone : 0040745009862
Télécopie: 0040317107103
Email : office@amconseil.ro
Site web : www.amconseil.ro

Avec nous vers la réussite à l'international !